



PROJET PEDAGOGIQUE

Année scolaire : 2023-2024

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
(ALSH) à Talensac

Temps d'accueil périscolaire
Temps d'accueil extrascolaire
Temps d'Activité Péri-éducatif (TAP)



Accueil de loisirs de Talensac

SOMMAIRE

I - Rappel des intentions éducatives de la collectivité

- A) Intention éducatives Temps d'accueil périscolaire/extrascolaire..... Page 3
- B) Intention éducatives Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP)Page 3

II - Les objectifs pédagogiques visés

- A) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'accueil périscolaire Page 4
- B) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'accueil extrascolaire .. Page 4
- C) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'Activités Péri-éducatif (TAP) Page 5

III - Fonctionnement et mise en œuvre

- A) Présentation des locaux Page 5
 - B) Les tranches d'âges Page 6
 - C) Les « types » d'activités..... Page 6
 - D) Une journée type
- 1-Journée sans TAPPage 7
 - 2-Journée avec TAP.....Page 7
 - 3-Journée du mercredi.....Page 7
 - 4-Journée en vacances scolairesPage 8

IV - Les Moyens (humains, financiers, matériels)

- A) Sur les temps d'accueil périscolaires.....Page 8
- B) Sur les temps d'accueil extrascolaires.....Page 8
- C) Sur les temps d'Activités Péri-éducatif (TAP).....Page 9

V - L'équipe d'animation :

- A) Rôle.....Page 9
- B) Missions.....Page 9
- C) Communication avec les enfants et les famillesPage 10

VI - Evaluation du projet

- A) La forme : Les réunions d'équipe / La commission éducation.....Page 10
- B) Le fond : Les Indicateurs d'évaluation.....Page 11



Accueil de loisirs de Talensac

Rappel des intentions éducatives de la collectivité

A) Intention éducatives Temps périscolaires/Extrascolaires

- ❖ Favoriser au maximum l'expression (écrite, orale, physique, artistique...)
- ❖ Tenir compte de leur parole
- ❖ Créer un cadre sécurisant
- ❖ Faire avec eux et non pas à leur place
- ❖ Respecter leur intimité
- ❖ Offrir des espaces de liberté
- ❖ Permettre les échanges, le dialogue entre eux et avec les adultes
- ❖ Proposer des activités qui permettent une meilleure connaissance de soi
- ❖ Ouvrir le centre sur l'extérieur (organisation de sorties, partenariat inter centre)
- ❖ Développer la créativité de chacun
- ❖ Leur enseigner le respect de soi, des autres et de leur environnement.
- ❖ Développer l'autonomie et le respect de l'autre dans le cadre du collectif (mini camp)
- ❖ Se rendre disponible auprès des enfants en situation de handicap : mettre tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants en situation de handicap.

Pour répondre aux besoins physiologiques des enfants, il sera instauré :

- ❖ Des siestes pour les plus petits dans un dortoir adapté
- ❖ Des temps de repos et de relaxation pour les plus grands
- ❖ Des déjeuners équilibrés préparés par le cuisinier de la cantine municipale
- ❖ Un goûter équilibré l'après-midi élaboré avec le cuisinier

B) Intention éducatives Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

- ❖ Gratuité de toutes les activités, à toutes les familles, sans condition pour favoriser la mixité sociale
- ❖ Adopter un planning qui propose des plages d'activités suffisamment longues et qui respectent le rythme chrono biologique de l'enfant
- ❖ Donner du temps et du matériel aux animateurs pour préparer et mettre en place leurs activités
- ❖ Privilégier la mise en place d'activités nouvelles et favoriser la découverte
- ❖ Offrir aux enfants un choix d'activités diverses : culturelles, sportives, manuelles. Ceci dans le but de favoriser au maximum l'expression des enfants et tenir compte de leur parole
- ❖ Mettre en place un cadre sécurisé en intégrant les valeurs tels que le respect de soi, des autres et de l'environnement
- ❖ Intégrer la notion d'entraide entre les enfants
- ❖ Prévoir des temps de pause pour les enfants et intégrer la notion du droit à ne rien faire
- ❖ Se rendre disponible auprès des enfants en situation de handicap

Les objectifs pédagogiques visés

A) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'accueil Périscolaire

« Accompagner les enfants vers l'autonomie »

- ☞ Mettre en place des espaces d'ateliers autonomes au sein de l'accueil de loisirs
- ☞ Impliquer les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs
- ☞ Amener les enfants à pouvoir se déplacer librement dans les différents espaces

« Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté »

- ☞ Mettre en place des outils de sensibilisation à l'intérieur de l'accueil de loisirs
- ☞ Favoriser les circuits courts dans les achats alimentaires
- ☞ Programmer des actions et animations éco-responsables

« Respecter le rythme de chacun »

- ☞ Mettre en place des espaces calmes ou de repos accessibles sur les différents temps
- ☞ Mettre en place des espaces d'activités différenciés par tranche d'âge

B) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'accueil Extrascolaire

« Favoriser l'autonomie, la prise d'initiative et rendre les enfants acteurs de la vie du centre »

- ☞ Mettre en place des espaces d'ateliers autonomes au sein de l'accueil de loisirs
- ☞ Impliquer les enfants dans les choix portés par la structure
- ☞ Impliquer les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs

« Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté »

- ☞ Mettre en place des outils de sensibilisation à l'intérieur de l'accueil de loisirs
- ☞ Favoriser les circuits courts dans les achats alimentaires
- ☞ Programmer des actions et animations éco-responsables

« Permettre la découverte et l'expérimentation »

- ☞ Développer des programmes d'animation par période avec des thématiques différentes
- ☞ Favoriser l'engagement des enfants sur des projets à moyens termes
- ☞ Favoriser la participation d'intervenants extérieures et d'acteurs locaux pour animer des ateliers

« Développer des actions hors les murs »

- ☞ Organiser des sorties dans des structures locales
- ☞ Organiser des séjours de vacances
- ☞ Restituer et valoriser les projets menés par les enfants dans les différentes structures de la commune

C) Objectifs généraux et opérationnels Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP)

« Favoriser le Libre choix pour les enfants dans les activités, tout en respectant le rythme de chacun »

- ☞ Proposer une large palette de proposition d'activité (sportives, culturelles, loisirs créatifs...)
- ☞ Mettre en place un système de pré-inscription pour recueillir les envies des enfants
- ☞ Proposer un atelier TAP « libre » permettant aux enfants d'être dans un espace calme et reposant dès qu'ils en ressentent le besoin

« Permettre la découverte et l'expérimentation »

- ☞ Développer des parcours d'activité par période
- ☞ Favoriser la participation d'intervenants extérieurs et d'acteurs locaux pour animer des séances

« Valoriser les parcours d'activité menés »

- ☞ Organiser des temps de restitution pour les parcours d'activité TAP
- ☞ Communiquer auprès des enfants et des familles sur les contenus des séances TAP

Fonctionnement et mise en œuvre

A) Présentation des locaux

L'accueil de loisirs se situe au 1, rue de Montfort.

L'accueil de loisirs est composé de :

- Une salle d'activité pour les 3-6 ans
- Une salle d'activité pour les 6-11 ans avec un petit espace extérieur
- Une salle d'atelier spécifique : « La tisanderie »
- 2 petites salles pour des activités calmes ou en semi-autonomie
- Un pièce infirmerie (dans la salle d'activité 6-11 ans)
- 2 bureaux pour la direction
- Une salle de pause (ou de préparation d'activité) pour l'équipe d'animation
- La salle Judaël pour accueillir les CM1/CM2 lors du temps périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

L'accueil de loisirs se situe dans le même bâtiment que la médiathèque municipale. Des activités en lien avec la médiathèque sont donc programmées tout au long de l'année.

L'accueil de loisirs se situe au sein du « pôle enfance » regroupant l'école, les cours de récréation, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs. Certains espaces peuvent être mutualisés (ex : cours, dortoir, salle de motricité, salle informatique...).

B) Les tranches d'âges

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans (scolarisés de la petite section de maternelle au CM2).

Un fonctionnement spécifique est mis en place pour séparer les enfants selon 2 tranches d'âges :

- Les 3-6 ans
- Les 6-11 ans

Les enfants de 6 ans ont donc la possibilité de choisir leur tranche d'âge. En effet, l'année de leur 6 ans, après accord des parents et de la directrice de l'ALSH, ils pourront basculer dans l'autre tranche d'âge.

Un programme « passerelle » est également mis en place avec l'espace jeunes pour les enfants de 9 à 11 ans (scolarisés en CM1 ou CM2). L'objectif est de permettre aux enfants de l'accueil de loisirs de découvrir leur prochaine structure d'accueil : l'Espace Jeunes. Ils rencontrent l'équipe d'animation, découvrent les locaux et participent à des temps d'animation avec les 11-14 ans qui fréquentent la structure.

La passerelle a lieu le mercredi de 13h à 15h45 :

- A 13h, après le repas, les enfants, accompagnés par un animateur de l'accueil de loisirs enfance, rejoignent l'espace jeunes. Ils observent un temps libre (ou temps calme) jusqu'à 14h. Ils peuvent profiter du matériel pédagogique mis à disposition.
- A 14h, l'espace jeunes ouvre pour les 11-14 ans. Une activité commune est alors programmée. L'activité peut être sportive, culturelle, de loisirs créatifs. Dans tous les cas, elle est organisée pour les 2 tranches d'âges : les 9-11 ans et les 11-14 ans.
- A 15h30 : fin de l'activité. Les enfants sont invités à participer au rangement et quittent l'espace jeunes à 15h45 pour rejoindre l'accueil de loisirs enfance à 16h, pour le goûter.

La passerelle ne fonctionne pas tous les jours pendant les vacances scolaires. Des animations spécifiques peuvent être programmées. Dans ce cas, la mention « ouvert aux 9-11 » est inscrite sur le programme d'animation 11-14 ans. Ces animations figurent également sur le programme de vacances de l'accueil de loisirs enfance.

C) Les « types » d'activités

Ateliers autonomes : différents espaces sont installés pour permettre aux enfants de pratiquer des activités librement (l'équipe d'animation laisse faire tout en surveillant les enfants : comportement, rangement...). Plusieurs ateliers sont donc accessibles pour les enfants : jeux de construction, lecture, loisirs créatifs, jeux de société...etc. Ces espaces peuvent évoluer tout au long de l'année en fonction des propositions des enfants et de l'équipe d'animation.

Jeux de cour : les enfants ont la possibilité d'utiliser la cour de l'école pour des jeux extérieurs (jeux de ballons, grands jeux, utilisation des structures de jeux : basket, toboggan, cabane...). Ils peuvent être en semi-autonomie ou accompagnés par un membre de l'équipe d'animation.

Activités « encadrées » : activités impulsées par l'équipe d'animation. Ces activités sont éphémères (une seule séance) et peuvent être sportives, artistiques, de loisirs créatifs... Les activités encadrées peuvent aussi correspondre à des sorties sur le territoire.

Projet d'animation : Type d'activité où l'équipe d'animation va embarquer les enfants dans une aventure collective à moyens termes (sur plusieurs séances). A partir d'une proposition (faites par un enfant ou un membre de l'équipe d'animation), les enfants vont être invités à créer quelque chose de collectif : pièce de théâtre, court métrage, roman photo, ...etc. Un temps de valorisation est organisé systématiquement à l'issue d'un projet d'animation.

Parcours d'activités : Dans le cadre des TAP ou de la pause méridienne, les enfants ont la possibilité de faire des parcours d'activités (sportives, culturelles, ...). Il s'agit d'une animation proposée sur plusieurs séances mais dont l'objectif final n'est pas en lien avec la dimension de création collective (différence avec les projets d'animation). Ces parcours d'activités ne font pas non plus systématiquement l'objet d'une restitution.

Séjours : des séjours sont organisés par l'accueil de loisirs (le plus souvent lors des vacances d'été). Ils sont à destination des 6-8 ans et des 8-11 ans (les enfants de 8 ans peuvent choisir la tranche d'âge avec laquelle ils souhaitent partir). Des « nuits au centre » peuvent également être proposées aux enfants de moins de 6 ans.

D) Une journée type

Ces informations sont données à titre indicatif. En effet, les plages horaires peuvent varier en fonction de la programmation d'activités spécifiques ou encore de l'état de fatigue des enfants.

1-Journée sans TAP

7h30-8h45 ¹	Accueil périscolaire MATIN	Ateliers autonomes
8h45-12h	TEMPS SCOLAIRE	
12h-13h50	Pause méridienne	REPAS + Ateliers autonomes / Jeux de cour / Parcours d'activité
13h50-16h30	TEMPS SCOLAIRE	
16h30-18h45 ²	Accueil périscolaire SOIR	Ateliers autonomes / Projet d'activité

2-Journée avec TAP

7h30-8h45	Accueil périscolaire MATIN	Ateliers autonomes
8h45-12h	TEMPS SCOLAIRE	
12h-13h50	Pause méridienne	REPAS + Ateliers autonomes / Jeux de cour / Parcours d'activité
13h50-15h15	TEMPS SCOLAIRE	
15h15-16h30	TAP	Parcours d'activités
16h30-18h45	Accueil périscolaire SOIR	Ateliers autonomes / Projet d'activité

3-Journée du mercredi

7h30-8h45	Accueil périscolaire MATIN	Ateliers autonomes
8h45-12h15	TEMPS SCOLAIRE	
12h15-13h15	Temps du repas	REPAS
13h15-14h15	Temps calme	Lecture, dessin, musique, conte, sieste
14h15-16h15	Temps d'activité	Activités « encadrées », projets d'animation ou ateliers autonomes
16h15-17h	Temps du goûter	Petite collation
17h-18h45	Accueil périscolaire SOIR (temps du départ des enfants)	Ateliers autonomes

¹ Les enfants se rendent dans leur classe à partir de 8h35

² Les CM1/CM2 se rendent à la salle Judaël à 16h30 et retournent à l'accueil de loisirs à 18h

4-Journée en vacances scolaires

7h30-9h	Accueil MATIN	Ateliers autonomes
9h-11h	Temps d'activité	Activités « encadrées », projets d'animation ou ateliers autonomes
11h-12h	Temps libres (arrivée ou départ des enfants)	Ateliers autonomes ou jeux de cour
12h-13h	Temps du repas	REPAS
13h-14h	Temps calme (arrivée ou départ des enfants)	Lecture, dessin, musique, conte, sieste
14h-16h	Temps d'activité	Activités « encadrées », projet d'animation ou ateliers autonomes
16h-17h	Temps du goûter	Petite collation
17h-18h45	Accueil SOIR (temps du départ des enfants)	Ateliers autonomes

Les Moyens

A) Sur les temps d'accueil Périscolaire

Humains

- Accueil périscolaire matin : 5 animateurs.trices
- Pause méridienne : 11 animateurs.trices + 3 ATSEM
- Accueil périscolaire soir : 6 animateurs.trices

Financiers

- Prestations de service CAF
- Participation des familles
- Apport de la municipalité

Matériels

- Matériels pédagogiques : jeux de société, jeux d'extérieur, matériel de loisirs créatifs

B) Sur les temps d'accueil Extrascolaire

Humains

- 6 animateurs.trices à chaque vacances scolaires (3 par tranche d'âge)
- 2 animateurs.trices vacataires en renfort pour les séjours de vacances

Financiers

- Prestations de service CAF
- Participation des familles
- Apport de la municipalité

Matériels

- Matériels pédagogiques : jeux de société, jeux d'extérieur, matériel de loisirs créatifs
- Matériels de séjour : tentes, barnum, nécessaire cuisine

C) Sur les Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP)

Humains

- 9 animateurs.trices pour les élémentaires (dont 2 intervenants extérieurs)
- 8 animateurs.trices pour les maternelles (dont 2 ATSEM)

Financiers

- Aides spécifiques CAF
- Subvention d'Etat
- Apport de la municipalité

Matériels

- Matériels pédagogiques spécifiques à chaque parcours d'activités

L'équipe d'animation

Rôle

Les membres de l'équipe d'animation sont des adultes compétent et formé (ou en cours de formation). Ils sont garant de la sécurité physique et affective des enfants accueillis. Ils adhèrent aux valeurs éducatives et aux objectifs pédagogiques mentionnés dans ce document.

Le travail de l'équipe d'animation est basé sur la bienveillance, l'écoute, l'ouverture et la disponibilité. Ils laissent l'opportunité et aident les enfants à s'exprimer.

L'équipe d'animation peut être très présent (faire avec) ou susciter la créativité et l'imagination tout en ayant une présence plus discrète (laisser faire).

L'équipe est aussi force de proposition et invite les enfants à s'essayer, à expérimenter, à découvrir et se découvrir. Elle veille à motiver, susciter, donner envie, responsabiliser et mettre en valeur. Elle considère les enfants comme des êtres capables de prendre des responsabilités et de les assumer.

Le développement de relations de coopération « positive » et « mobilisatrice » avec les familles est recherché. L'objectif étant de solliciter celles-ci dans des situations d'échanges, d'écoutes et d'implications. Il s'agit là d'établir des relations avec les familles en saisissant toutes les opportunités qui permettent de favoriser la rencontre (arrivée et départ des enfants, réunion de présentation des projets, ...).

Missions

- Animation de terrain : animation spontanée, projet d'animation
- Gestion de la vie quotidienne : repas, sieste, goûter
- Préparation et bilan des animations/séjours
- Communication : élaboration d'outils de communication
- Réunion diverse pour la préparation des projets en partenariat/réseau
- Suivi administratif des dossiers d'adhésion, des inscriptions vacances, des règlements...
- Relations extérieures (élus, parents, etc...)
- Suivi des présences
- Ecriture, suivi de projets
- Demandes de subvention, bilans

Communication avec les jeunes et les familles

Avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait exclusivement sur les temps d'accueils et lors des animations proposées. La plupart du temps, elle se fait de façon informelle. Des temps de discussion plus formel peuvent être proposé par les équipes d'animation (retour sur la journée, préparation du prochain programme d'animation « Fais ta prog' », ...).

Avec les familles :

L'équipe d'animation se tient à la disposition des familles pour échanger. Les échanges peuvent être de l'ordre du fonctionnement de la structure, du comportement des enfants (bon ou mauvais), des propositions d'animations ou de projets.

Les coordonnées de l'accueil de loisirs sont transmises aux familles (téléphone, mail, réseaux sociaux).

Les familles sont régulièrement conviées à venir participer à des temps de rencontres :

- Réunion d'informations pour les séjours
- Retour sur les projets d'animation
- Soirée retour de séjour

Evaluation du projet

La forme : Les réunions d'équipe / La commission Education

Le projet pédagogique est évalué au mois de Juin. L'évaluation se fait lors d'une réunion d'équipe entre le coordinateur enfance-jeunesse, la directrice de l'ALSH, les membres de l'équipe d'animation, éventuellement des membres de la commission éducation, éventuellement les animateurs vacataires, éventuellement les stagiaires. Des indicateurs d'évaluation sont établis au préalable en fonction des objectifs pédagogiques et de leurs mises en œuvre.

Un échange collectif permet de faire le point sur les actions menées, de les réajuster si besoin et surtout de les mettre en perspectives.

La synthèse de l'évaluation est communiquée à la commission éducation et auprès du conseil municipal.

Des temps de bilan sont également assurés tout au long de l'année par la directrice de l'ALSH (bilans périodiques du projet pédagogique, bilan et évaluation de projet d'animation).

TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Objectif pédagogique	Objectif opérationnel	Indicateurs d'évaluation
« Accompagner les enfants vers l'autonomie »	☞ Mettre en place des espaces d'ateliers autonomes au sein de l'accueil de loisirs	Les enfants utilisent les espaces sans la présence d'animateur. Les enfants rangent systématiquement les espaces lorsqu'ils ont fini. Les enfants proposent des thématiques d'espace d'ateliers autonomes.
	☞ Impliquer les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs	Les enfants participent à la préparation du goûter. Les enfants participent au nettoyage/rangement des activités. Les enfants participent à la mise en place des tables pour le repas, au débarrassage et au nettoyage des tables.
	☞ Amener les enfants à pouvoir se déplacer librement dans les différents espaces	Les enfants connaissent les espaces où ils ont accès librement. Les enfants se déplacent sans demander la permission à l'équipe d'animation
« Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté »	☞ Mettre en place des outils de sensibilisation à l'intérieur de l'accueil de loisirs	Des affichages ont été mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Des poubelles de tri ont été mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants respectent le tri des déchets.
	☞ Favoriser les circuits courts dans les achats alimentaires	Au moins 50% des aliments constituant le goûter proviennent du département. Les enfants connaissent la provenance des aliments.
	☞ Programmer des actions et animations éco-responsables	Au moins 1 actions ou projets a été mis en place dans l'année sur les temps périscolaires.
« Respecter le rythme de chacun »	☞ Mettre en place des espaces calmes ou de repos accessibles sur les différents temps	1 espace calme ou de repos a été mis en place sur la structure Les enfants ont identifié les espaces calmes. Les enfants respectent les règles fixées au sein de ses espaces (calme, repos, lecture, dessin).
	☞ Mettre en place des espaces d'activités différenciés par tranche d'âge	L'équipement possède des espaces clairement identifiés (espace 3-6 ans/espace 6-9 ans/espace 9-11 ans)

TEMPS D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Objectif pédagogique	Objectif opérationnel	Indicateurs d'évaluation
« Favoriser l'autonomie, la prise d'initiative et rendre les enfants acteurs de la vie du centre »	☞ Mettre en place des espaces d'ateliers autonomes au sein de l'accueil de loisirs	Les enfants utilisent les espaces sans la présence d'animateur. Les enfants rangent systématiquement les espaces lorsqu'ils ont fini. Les enfants proposent des thématiques d'espace d'ateliers autonomes.
	☞ Impliquer les enfants dans les choix portés par la structure	Des temps d'échange avec les enfants ont été mis en place et ont permis de programmer des animations. Au moins 1 animation a été proposée par un enfant et programmée dans le cadre des activités vacances.
	☞ Impliquer les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs	Les enfants participent à la préparation du goûter. Les enfants participent au nettoyage/rangement des activités. Les enfants participent à la mise en place des tables pour le repas, au débarrassage et au nettoyage des tables.
« Sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté »	☞ Mettre en place des outils de sensibilisation à l'intérieur de l'accueil de loisirs	Des affichages ont été mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Des poubelles de tri ont été mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants respectent le tri des déchets.
	☞ Favoriser les circuits courts dans les achats alimentaires	Au moins 50% des aliments constituant le goûter proviennent du département. Les enfants connaissent la provenance des aliments.
	☞ Programmer des actions et animations éco-responsables	Au moins 1 actions ou projets a été mis en place dans l'année sur les temps extrascolaires.
« Permettre la découverte et l'expérimentation »	☞ Développer des programmes d'animation par période avec des thématiques différentes	Un programme d'animation a été communiqué pour chaque vacances scolaires. Les programmes d'animation ont tous été construit à partir d'une grande thématique.
	☞ Favoriser l'engagement des enfants sur des projets à moyens termes	Au moins 1 projet à moyens termes a été proposé au cours de l'année (roman photo, court métrage...). Au moins 6 enfants ont pu participer à toutes les étapes du projet.
	☞ Favoriser la participation d'intervenants extérieurs et d'acteurs locaux pour animer des ateliers	Au moins 3 interventions extérieurs ont été programmées au cours de l'année.
« Développer des actions hors les murs »	☞ Organiser des sorties dans des structures locales	Au moins une sortie a été organisée à chaque vacances scolaires.
	☞ Organiser des séjours de vacances	1 séjour a été organisé pour les 6-8 ans 1 séjour a été organisé pour les 8-11 ans
	☞ Restituer et valoriser les projets menés par les enfants dans les différentes structures de la commune	Chaque projet mené a fait l'objet d'une valorisation « hors les murs » de l'ALSH.

TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIFS (TAP)

Objectif pédagogique	Objectif opérationnel	Indicateurs d'évaluation
« Favoriser le Libre choix pour les enfants dans les activités, tout en respectant le rythme de chacun »	☞ Proposer une large palette de proposition d'activité (sportives, culturelles, loisirs créatifs...)	Une proposition d'activités a été proposée à chaque période TAP. Les propositions sont variées systématiquement : sport/expression artistique/loisirs créatifs
	☞ Mettre en place un système de pré-inscription pour recueillir les envies des enfants	Les enfants ont répondu au sondage pour le choix des activités. Tous les enfants ont pu faire au moins 3 activités choisies au cours de l'année.
	☞ Proposer un atelier TAP « libre » permettant aux enfants d'être dans un espace calme et reposant dès qu'ils en ressentent le besoin	Sur chaque période, les enfants ne souhaitant pas participer à l'activité (fatigue ou autre raison) ont pu observer un temps calme ou de repos.
« Permettre la découverte et l'expérimentation »	☞ Développer des parcours d'activité par période	Chaque membre de l'équipe d'animation a construit un parcours d'activité rythmé avec des objectifs pédagogiques ciblés. Au moins 75% des enfants sont allés au bout des parcours d'activités.
	☞ Favoriser la participation d'intervenants extérieurs et d'acteurs locaux pour animer des séances	Au moins 2 intervenants extérieurs (hors médiathèque) sont intervenus au cours de l'année.
« Valoriser les parcours d'activité menés »	☞ Organiser des temps de restitution pour les parcours d'activité TAP	Un temps de restitution a été mis en place. Les enfants et les membres de l'équipe d'animation ont été présents et se sont impliqués lors de la restitution.
	☞ Communiquer auprès des enfants et des familles sur les contenus des séances TAP	Les programmes TAP ont été communiqués auprès des familles. Des photos ont été communiquées au moins 1 fois à chaque période.

Les contacts

A) Questions administratives

David REYMONDON - Coordinateur du service enfance jeunesse

enfance.jeunesse@talensac.fr

06.70.35.65.03 // 02.99.09.06.15

B) Inscriptions accueil-animations-séjours / Annulations (portail famille) / Informations animations

Nataly AGHABABIAN

centredeloisirstalensac@orange.com

02.99.09.38.93